



Ordre
des ergothérapeutes
du Québec

OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEUR(TRICE) DE LA COMPÉTENCE

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec procède au recrutement d'un(e) inspecteur(trice) de la compétence à temps partiel (21 heures par semaine) afin d'assister la direction du développement et de la qualité de l'exercice dans l'accomplissement de ses tâches.

Plus spécifiquement, l'Ordre est à la recherche d'un ergothérapeute ayant de l'expérience auprès d'une clientèle âgée, présentant des troubles liés au vieillissement (ex. : troubles neurocognitifs) et qui connaît la trajectoire de services auprès de cette clientèle (soins aigus, soutien à domicile, soins de longue durée, etc.).

La direction du développement et de la qualité de l'exercice est notamment responsable des activités de surveillance de la qualité de l'exercice des ergothérapeutes et voit à la réalisation et à la coordination du programme de surveillance générale de l'Ordre, en vue d'assurer la protection du public.

Responsabilités

- Analyser les dossiers professionnels dans le cadre du programme de surveillance générale, notamment les questionnaires et les dossiers clients et vérifier le respect des règlements et des normes de pratique régissant la profession;
- Établir un contact avec les ergothérapeutes en inspection afin de clarifier leur processus clinique et, le cas échéant, partager les résultats et les suites possibles;
- Rédiger un rapport et proposer les correctifs appropriés;
- À la demande du CIP, effectuer des entrevues orales structurées, des inspections particulières et des visites et rédiger les rapports qui en découlent;
- Participer aux rencontres d'équipe et d'harmonisation du travail;
- Faire des présentations de dossiers auprès du CIP;
- Effectuer la vérification de documents devant être transmis à des experts.

Exigences du poste

- Être membre de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec;
- Avoir une expérience d'au moins 7 ans à titre de clinicien;
- Avoir un dossier professionnel et déontologique impeccable. Ne pas avoir fait l'objet, précédent sa nomination, d'une décision du conseil de discipline ou d'une procédure administrative ayant donné lieu à une mesure quelconque de la part de l'Ordre;
- Avoir été inspecté au cours des 7 dernières années et avoir obtenu un résultat d'inspection professionnelle démontrant que sa compétence se conforme aux normes attendues, ou accepter d'être inspecté de nouveau;
- Avoir une diversité d'expériences professionnelles notamment, avoir réalisé une ou plusieurs des activités professionnelles suivantes : évaluation des troubles de la déglutition, évaluation de la capacité à conduire sur route, évaluation et développement des capacités de travail, évaluation des habiletés fonctionnelles pour régime de protection, décision d'utiliser des mesures de contention ou d'isolement;
- Maintenir ses connaissances et compétences à jour relativement à l'évolution de la profession d'ergothérapeute et démontrer sa participation soutenue à des activités de formation continue;
- Connaître les règlements et normes de pratique en ergothérapie.

Compétences et habiletés requises

- Faire preuve d'une discrétion absolue dans l'exécution de ses fonctions;
- Capacité à gérer plusieurs dossiers simultanément et établir les priorités;
- Faire preuve d'une grande capacité d'analyse et de synthèse;
- Posséder des habiletés pour l'écoute, l'empathie et la communication (habiletés relationnelles permettant de faire face à des situations délicates);
- Faire preuve de jugement et d'affirmation dans l'exercice de ses responsabilités professionnelles;
- Capacité à rédiger de manière simple, claire, concise et logique;
- Être capable de travailler tant seul qu'en équipe;
- Avoir une attitude assurée, posée et inspirante;
- Démontrer une excellente connaissance de la suite bureautique Office (notamment Word, Excel et PowerPoint) et l'environnement Windows.
- Maîtriser l'expression orale et écrite en français;
- Connaissance de la langue anglaise écrite.

Conditions de travail

- Poste de 21 heures /semaine en formule hybride (présence et télétravail) selon les politiques en vigueur à l'Ordre;
- Assurances collectives avantageuses;
- Régime de retraite payé par l'employeur;
- Vacances avantageuses 4 semaines et congés rémunérés pendant la période des fêtes;
- Opportunité de développement professionnel.

Occasionnellement, des déplacements dans la grande région métropolitaine et dans d'autres régions du Québec devront être effectués, avec ou sans séjour à l'extérieur.

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae et votre lettre de motivation par courriel d'ici le **20 décembre 2024, à 16 h**, à l'attention de madame **Catherine Labrecque**, conseillère à l'administration, à l'adresse courriel **rh@oeq.org**. Toutes les candidatures seront traitées d'une façon strictement confidentielle.

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec remercie toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Toutefois, il ne communiquera qu'avec celles qui seront retenues pour une entrevue.